Les incinérations du Bronze final et du Premier âge du Fer

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **100 (2005)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

IV. Les incinérations du Bronze final et du Premier âge du Fer

Une incinération du Hallstatt A2

La structure ST3, une fosse de forme circulaire creusée dans le tumulus de pierres (fig. 5), a un diamètre de 1,3 m, à son niveau d'ouverture, et une profondeur de 1 m. Au fond de cette structure ont été déposés les restes d'une incinération, os humains calcinés et mobilier d'accompagnement (fig. 97 et 98). Lors de la condamnation de la fosse, un réaménagement soigné des pierres du sommet du cairn a respecté l'apparence du monument.

Au cours de la fouille, nous avons choisi un enregistrement maximaliste, avec positionnement des grandes esquilles et décapages très fins de 1 à 2 cm d'épaisseur, afin de pouvoir localiser les fragments déterminables et étudier le remplissage de la structure dans son épaisseur.

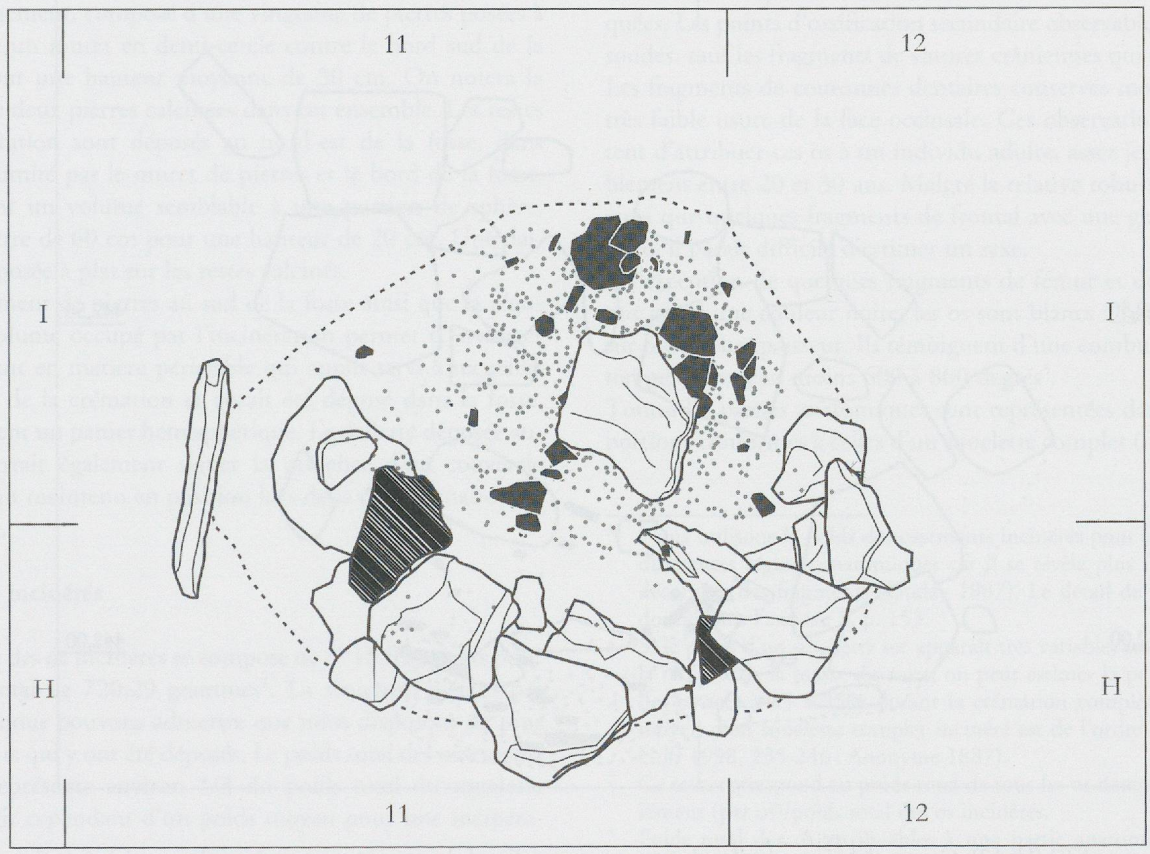

Fig. 97. Structure ST3 (HaA2). Plan de la structure (os calcinés, points noirs ; céramique, noir ; pierres calcinées, hachures).

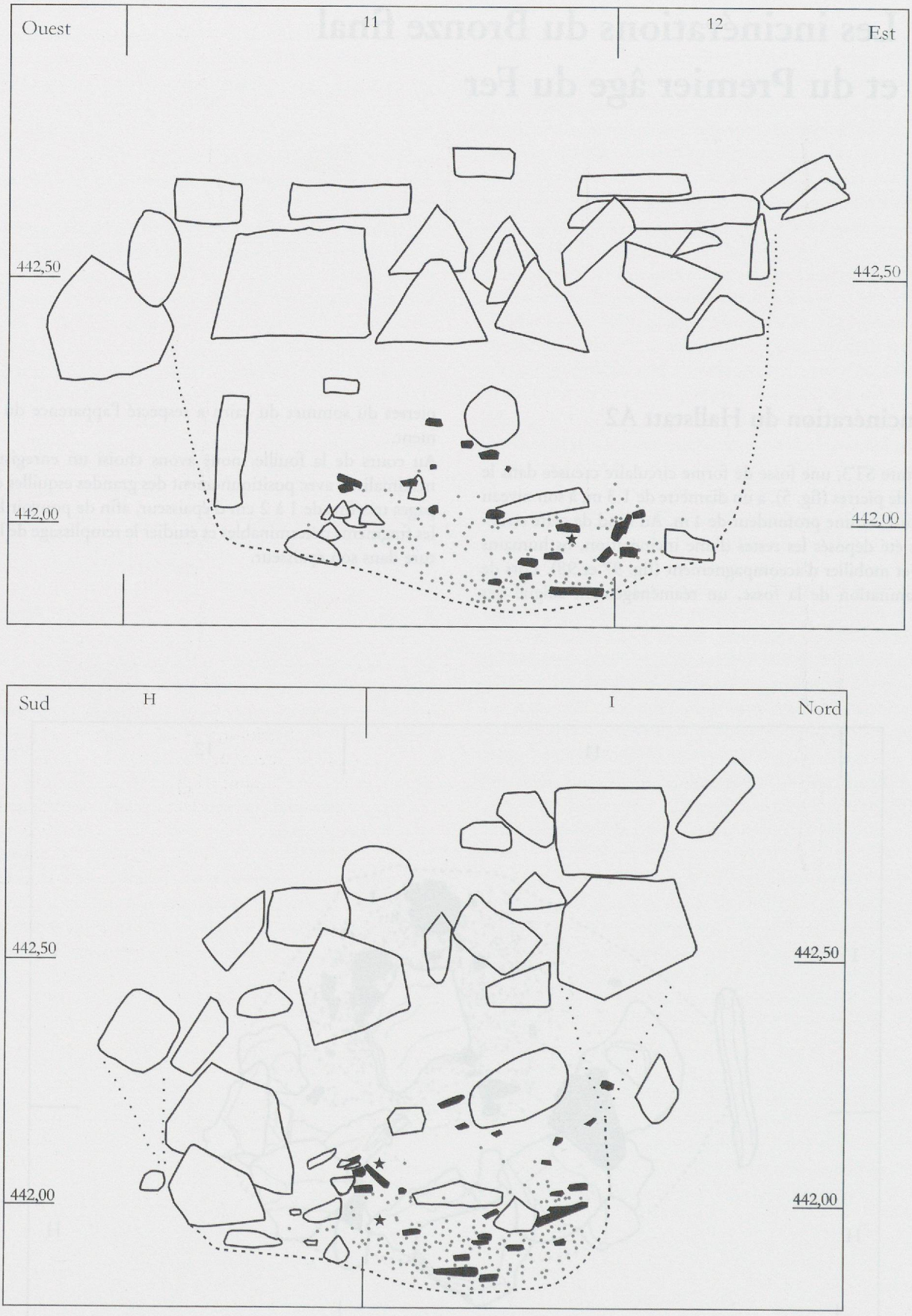

Fig. 98. Structure ST3 (HaA2). Coupes théoriques nord-sud et est-ouest au milieu de la structure avec position des os calcinés (points noirs), du mobilier céramique (noir), de bronze (étoiles) et pierres de la structure (pierres calcinées hachurées) et du tumulus.

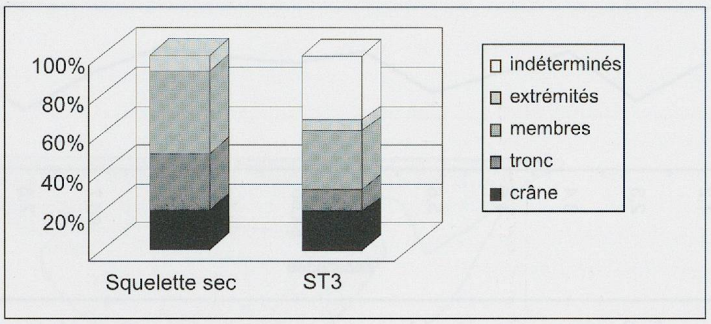

Fig. 99. Comparaison des pourcentages de représentation des différentes parties anatomiques entre un squelette sec complet et la structure ST3.

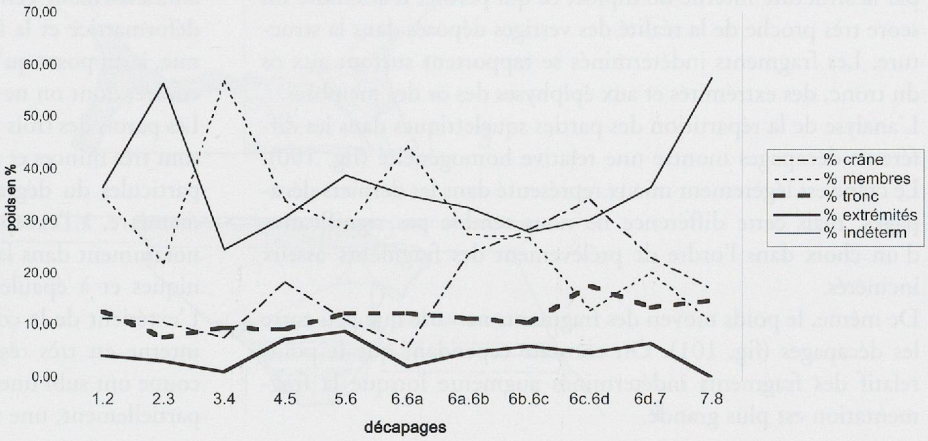

Fig. 100. Structure ST3. variation de la représentation des parties anatomiques en pourcentage du poids par décapage.

Architecture

Une dallette, d'une longueur de 37 cm pour une hauteur de 25 cm, est plantée verticalement contre le bord ouest de la fosse. Un aménagement, composé d'une vingtaine de pierres posées à plat, forme un muret en demi-cercle contre le bord sud de la structure, sur une hauteur moyenne de 30 cm. On notera la présence de deux pierres calcinées dans cet ensemble. Les restes de l'incinération sont déposés au nord-est de la fosse, dans l'espace délimité par le muret de pierres et le bord de la fosse. Ils occupent un volume semblable à une portion de sphère, d'un diamètre de 60 cm pour une hauteur de 20 cm. Une dallette est déposée à plat sur les restes calcinés.

L'aménagement de pierres au sud de la fosse ainsi que la régularité du volume occupé par l'incinération permet d'envisager un contenant en matière périssable qui aurait servi à recueillir les vestiges de la crémation et aurait été déposé dans la fosse, probablement un panier hémisphérique. La dallette déposée au-dessus pourrait également signer la présence d'un couvercle qu'elle aurait maintenu en position lors de la condamnation de la structure.

Ossements incinérés

L'ensemble des os incinérés se compose de 3713 fragments pour un poids total de 720,29 grammes[1]. La structure n'étant pas perturbée, nous pouvons admettre que nous disposons de tous les fragments qui y ont été déposés. Le poids total des ossements incinérés représente environ 1/3 du poids total du squelette sec[2]. Il s'agit cependant d'un poids moyen pour une incinération.

Le taux d'identification précise[3] s'élève à 51,5% et le taux d'identification globale[4] à 66,1%. Tous les fragments semblent appartenir au même individu et aucun fragment de faune n'a pu être identifié avec certitude. Les os sont plutôt robustes, avec une corticale épaisse et des insertions musculaires bien marquées. Les points d'ossification secondaire observables sont tous soudés, sauf les fragments de sutures crâniennes qui sont libres. Les fragments de couronnes dentaires conservés montrent une très faible usure de la face occlusale. Ces observations permettent d'attribuer ces os à un individu adulte, assez jeune, probablement entre 20 et 30 ans. Malgré la relative robustesse des os ainsi que quelques fragments de frontal avec une glabelle marquée, il paraît difficile d'estimer un sexe.

À l'exception de quelques fragments de fémur et de coxal qui ont gardé une couleur noire, les os sont blancs à blanc crayeux sur toute leur épaisseur. Ils témoignent d'une combustion à une température d'au moins 600 à 800 degrés[5].

Toutes les parties anatomiques sont représentées dans des proportions conformes à celles d'un squelette complet (fig. 99). Les

1 Nous utilisons le poids des ossements incinérés pour comparer les différentes régions anatomiques car il se révèle plus fiable que le décompte des fragments (Duday 1987). Le détail de l'analyse est donné dans l'annexe 5, p. 153.

2 Si le poids d'un squelette sec apparaît très variable, en fonction de la taille et de la masse du sujet, on peut estimer la perte de poids des os secs à 25 à 35% durant la crémation complète. Le poids moyen d'un squelette complet incinéré est de l'ordre de 2 kg (Le Goff 1998, 235-246 ; Anonyme 1887).

3 Ce taux correspond au poids total de tous les os déterminés précisément (par os)/poids total des os incinérés.

4 Poids total des os attribuables à une partie anatomique (crâne, tronc, membre, évent. extrémité)/poids total des os incinérés.

5 Le Goff 1998, 39-42.

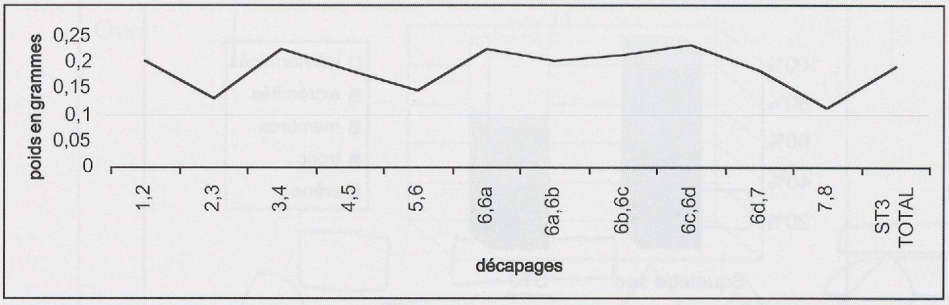

Fig. 101. Structure ST3. Poids moyen des fragments d'os incinérés par décapages.

os du crâne sont facilement reconnaissables par leur forme et par la structure interne du diploé, ce qui permet d'atteindre un score très proche de la réalité des vestiges déposés dans la structure. Les fragments indéterminés se rapportent surtout aux os du tronc, des extrémités et aux épiphyses des os des membres.
L'analyse de la répartition des parties squelettiques dans les différents décapages montre une relative homogénéité (fig. 100). Le crâne est légèrement mieux représenté dans les derniers décapages, mais cette différence ne nous semble pas significative d'un choix dans l'ordre de prélèvement des fragments osseux incinérés.
De même, le poids moyen des fragments ne varie que peu entre les décapages (fig. 101). On constate cependant que le poids relatif des fragments indéterminés augmente lorsque la fragmentation est plus grande.

Étude du mobilier de la structure ST3
par Mireille David-Elbiali

Le mobilier de la structure ST3 est composé d'une épingle en bronze, d'un fragment de bronze, d'une coupe et de deux vases biconiques partiels, dont un probablement à épaulement, ainsi que d'une dizaine de tessons fins et des restes d'une grande jarre. Seule une partie des récipients a été déposée avec les os dans la structure. La coupe est représentée par environ 30% de sa surface totale, alors que les autres ne dépassent pas 10%. Les tessons sont disposés aléatoirement dans les vestiges de l'incinération. On ne distingue ni regroupement de la céramique par rapport aux ossements, ni regroupement par tessons d'un même récipient.
L'épingle en bronze [ST3-26] (fig. 102,2) a été fortement déformée par le feu et sa surface est recouverte de cupules de corrosion. Elle mesure 6,10 cm en position déroulée, mais la pointe est cassée. Malgré cela, il s'agit visiblement d'une pièce courte et gracile, apparemment non décorée, et dont la tête se limite à un petit renflement globulaire. Ce spécimen n'appartient donc malheureusement pas aux fossiles directeurs du Bronze final. Des exemplaires apparentés ont été découverts à Hauterive-Champréveyres (NE), aussi bien dans la couche récente (HaB3) que dans la couche ancienne (HaB1)[6]. L'épingle cassée de la structure 38 de Lausanne-Vidy (VD) présente une tête un peu analogue ; cette incinération a été datée de la seconde partie du X^e s. (HaB2)[7]. Des formes proches sont aussi représentées dans les sépultures des périodes ancienne et moyenne des Champs d'Urnes (phase Hanau), dans la Hesse notamment[8].
L'autre élément en bronze [ST3-4] (fig. 102,1) accompagnant l'incinération est encore moins évocateur. Il a l'aspect d'un haltère miniature : deux petits amas irréguliers sont reliés par un amincissement central. Là aussi le feu a accompli son œuvre déformatrice et la fonction initiale de cet élément reste inconnue, à supposer qu'il ne s'agisse pas simplement d'un déchet de coulée, dont on ne comprendrait pas très bien ce qu'il fait là.
Les parois des trois premiers récipients, aux formes identifiables, sont très minces et réalisées en pâte fine de couleur noirâtre. Les particules du dégraissant mesurent moins d'un millimètre de diamètre, à l'exception de quelques inclusions plus grossières, notamment dans la tranche. La surface externe des vases biconiques et à épaulement est soigneusement polie et brillante. L'extérieur de la coupe est simplement lissé, alors que la paroi interne est très régulière, mais mate. Le vase biconique et la coupe ont subi une forte oxydation qui leur a donné, au moins partiellement, une teinte rougeâtre jusqu'au cœur de la pâte.

La coupe [ST3-15.29.33-36.38-39.41 (corps) et S1-31+ST3-7 (pied)] (fig. 102,3) se présente comme une écuelle à profil sinueux, soudée à un pied creux. Le corps convexe est surmonté d'un rebord fortement évasé à large lèvre à marli. Ce rebord est caractérisé par un amincissement proximal et un ressaut qui précède le raccord avec la panse, d'où le nom de rebord décroché ou à segmentation interne attribué à ce type. Vu de l'intérieur, le fond est convexe avec un ombilic cenp 107 108tral. Le relief inverse s'observe à l'intérieur du pied. Des traces sont visibles sur la paroi interne de la panse. Elles sont constituées d'une mince pellicule blanche, fixée sur la paroi, et sur laquelle on peut observer une matière gris noir sombre. Elles couvrent d'assez larges espaces, rectiligne dans un cas au moins. L'observation au binoculaire, puis l'analyse par spectrométrie de fluorescence (FRX), effectuées au Laboratoire de restauration du Musée d'art et d'histoire de Genève, n'ont pas mis en évidence la présence d'étain ou de plomb, comme nous l'avions envisagé (décor incrusté de bandes d'étain)[9]. Les zones sombres se sont révélées un peu plus riches en fer et les claires en calcium. Il s'agit peut-être d'altérations naturelles, mais on ne peut exclure les traces d'un décor métallique non conservé, compte tenu du point de fusion très bas de l'étain (232°C, température inférieure à celle du bûcher funéraire) et de sa transformation en poudre grisâtre (« peste de l'étain »), lorsqu'il est exposé à des températures en dessous de 13°C[10].

6 Rychner-Faraggi 1993, 49, pl. 72, 12.26-31.
7 Moinat et David-Elbiali 2003, 107, fig. 73, 164.
8 Kubach 1977, 482, 486, pl. 77, 1234.
9 Nous remercions Martine Degli Agosti, qui a réalisé les analyses, et François Schweizer, responsable du laboratoire.
10 Mazzeo et Sfrecola in Tovoli 1989.

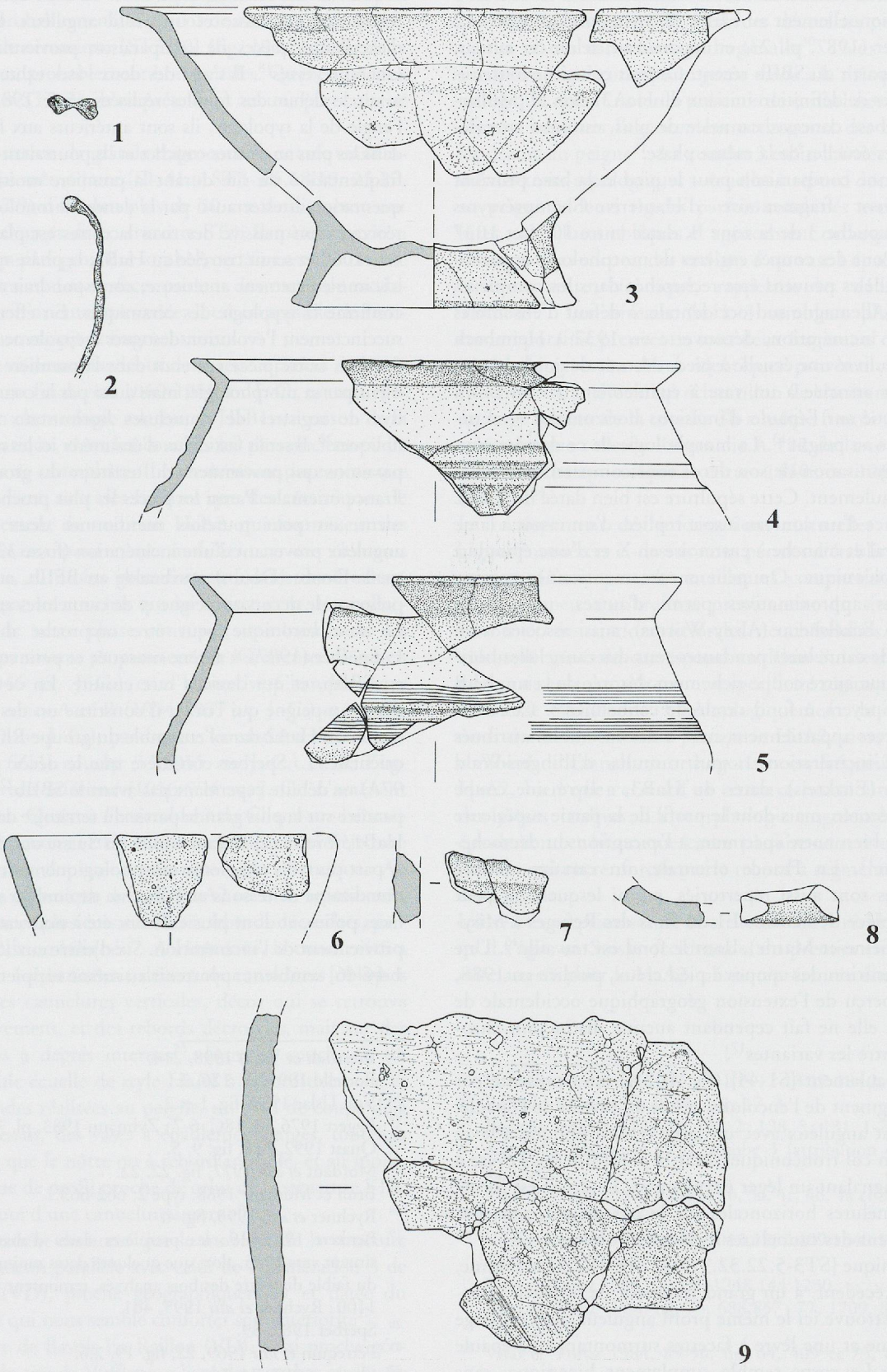

Fig. 102. Structure ST3 (HaA2). Mobilier (1-2, bronze ; 3-9, céramique) (éch. 1:2).

Les coupes sont des récipients rares, mais régulièrement attestés dans les collections du Bronze final, apparemment à toutes les phases. Celle de Vufflens présente cependant des caractères typiques du début de cette période. Le large rebord avec décrochement interne est bien connu au HaA2, même si on le trouve encore occasionnellement au HaB1. Il correspond au type 112 de L. Sperber (1987, pl. 23) et apparaîtrait, selon cet auteur, seulement à partir du SBIIb récent. Ce trait constitue toutefois un des critères de définition initiaux du HaA2 selon H. Müller-Karpe[11]. La base concave, cannelée de plus, est aussi très fréquente sur les écuelles de la même phase.

Une très bonne comparaison pour le pied et la base provient d'un récipient fragmentaire d'Hauterive-Champréveyres (NE), de la couche 3 de la zone B, datée entre 1054 et 1037 av. J.-C.[12]. Pour des coupes entières de morphologie apparentée, des parallèles peuvent être recherchés dans les complexes funéraires d'Allemagne sud-occidentale, à défaut d'ensembles suisses. Une incinération, découverte en 1937 à Heimbach (Neuwied), a livré une écuelle à pied, décorée de guirlandes et de zigzag, et associée à un vase à épaulement bas au profil anguleux, orné sur l'épaule d'incisions horizontales et verticales réalisées au peigne[13]. La morphologie de ce dernier récipient et l'organisation de son décor sont comparables à celles du vase à épaulement. Cette sépulture est bien datée du HaA2 par la présence d'un couteau à soie repliée, d'un rasoir à lame en fer à cheval et manche à entretoise en X et d'une épingle à grosse tête biconique. On peut encore mentionner comme comparaisons approximatives parmi d'autres, une coupe découverte à Eckelsheim (Alzey-Worms), aussi associée à un vase décoré de cannelures pendantes sous des cannelures horizontales, et une autre coupe richement décorée de la tombe B de Speyer (Speyer), à fond cerclé de cannelures[14]. Ces deux dernières pièces appartiennent aussi à des ensembles attribués au HaA2. L'incinération 1 sous tumulus d'Illingen-Wald « Vorhaken » (Enzkreis), datée du HaB3, a livré une coupe richement décorée, mais dont le profil de la partie supérieure évoque assez bien notre spécimen, à l'exception du décrochement interne[15]. En France orientale, un certain nombre d'exemplaires sont aussi répertoriés, parmi lesquels on peut relever une pièce de l'enclos E1 du Bois des Refuges à Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne), dont le fond est travaillé[16]. Une carte de répartition des coupes à pied creux, publiée en 1988, donne un aperçu de l'extension géographique occidentale de cette forme ; elle ne fait cependant aucune distinction chronologique entre les variantes[17] !

Le vase à épaulement [S1-44] (fig. 102,4) est représenté par un grand fragment de l'encolure, cassée au niveau de l'épaule. Son profil est anguleux avec un large rebord oblique à lèvre facettée et un col tronconique, dont la paroi interne s'évase à l'extrémité signalant un léger épaulement. Le décor est formé de trois cannelures horizontales sur le bas du col, sous lesquelles pendent des cannelures légèrement obliques.

Le vase biconique [ST3-5.22.32.37.43] (fig. 102,5) se résume, comme le précédent, à un grand fragment de la partie supérieure. On retrouve ici le même profil anguleux avec un large rebord oblique et une lèvre à facettes surmontant une épaule tronconique. Le corps semble simplement biconique, sans épaulement. Le décor est constitué, dans ce cas, d'au moins deux registres de très fines cannelures réalisées au peigne et séparés par une cannelure intermédiaire.

Malgré leur état fragmentaire, ces deux récipients semblent pouvoir être attribués aux familles des vases à épaulement et biconiques du début du Bronze final. Ils sont caractérisés par une forme large et basse et un profil anguleux. Pour le premier, d'excellentes pièces de comparaison proviennent d'Hauterive-Champréveyres[18]. Il s'agit des deux vases exhumés de la station avant le début des fouilles réalisées entre 1983 et 1986. Sous l'angle de la typologie, ils sont antérieurs aux formes recueillies dans les plus anciennes couches et ils pourraient témoigner d'une fréquentation du site durant la première moitié du XI^{e} s., fréquentation attestée aussi par la dendrochronologie[19]. Comme la réoccupation massive des rives lacustres est placée actuellement vers 1060 et serait corrélée au HaB1, la phase qui nous intéresse ici, immédiatement antérieure, correspondrait au HaA2, ce que confirme la typologie des céramiques. En effet, si l'on reprend succinctement l'évolution des vases à épaulement retracée par L. Sperber, notre pièce entrerait dans la première série, non seulement par sa morphologie, mais aussi par la combinaison décorative de registres de cannelures horizontaux et verticaux ou obliques[20]. Il serait fastidieux d'énumérer ici les nombreuses comparaisons qui proviennent du territoire du groupe Rhin-Suisse-France orientale. Parmi les pièces les plus proches géographiquement, on peut toutefois mentionner deux vases au profil anguleux provenant d'une incinération (fosse 32) de Dampierre-sur-le-Doubs (Doubs) attribuable au BFIIb, notamment par la présence de décors au peigne et de cannelures arquées[21].

Le vase biconique peut être rapproché du type 115 de L. Sperber (1987), à carène marquée et petit col évasé, fréquent au SBIIb, et qui devient rare ensuite. En ce qui concerne le décor au peigne qui l'orne, il constitue un des critères de définition du HaA2 dans l'ensemble du groupe Rhin-Suisse-France orientale. L. Sperber considère que le décor peigné fin (type 97A) ne débute cependant pas avant le SBIIb[22]. S'il semble disparaître sur la plus grande partie du territoire dans le courant du HaB1, il reste cependant utilisé en Suisse occidentale[23].

À part ces trois récipients morphologiquement reconnaissables, une dizaine de tessons en pâte fine de couleur sombre, aux surfaces polies, et dont plusieurs ont été à nouveau exposés au feu, proviennent de l'incinération. Six d'entre eux [S1-29.37 + ST3-1.44-46] semblent appartenir au même récipient d'après la qua-

[11] Brestrich et Wahl 1998, 214.
[12] Borrello 1993, pl. 126, 2.
[13] Von Uslar 1939, fig. 1 et 2.
[14] Eggert 1976, pl. 18C, 6-7 ; Zylmann 1983, pl. 77A, 3.
[15] Quast 1992, 314, fig. 9, 5.
[16] Mordant *et alii* 1977, fig. 22, 22.
[17] Brun et Mordant 1988, type 2, 662-663.
[18] Rychner *et alii* 1995, fig. 4.
[19] Benkert 1993, 19 : les premières dates d'abattage certaines se situent vers 1075, alors que quelques dates moins fiables, en raison du faible diamètre des bois analysés, remontent même jusque vers 1100 ; Rychner *et alii* 1995, 461.
[20] Sperber 1987, 89.
[21] Pétrequin *et alii* 1969, 22, fig. 19, 2.6.
[22] Sperber 1987, 74, 76.
[23] Rychner 1979, 106-107.

lité de la pâte. Un départ incertain de fond accompagne des tessons de panse. Un fragment de base plate [ST3-24] (fig. 102,8) pourrait aussi être attribué à ce lot. Deux pièces à lèvre arrondie (fig. 102,6), dont la surface érodée laisse émerger le dégraissant, correspondent à une paroi évasée, qui pourrait être celle d'un bol ou, moins probablement, d'un col de récipient complexe. Un autre bout de céramique [ST3-10] (fig. 102,7) porte deux cannelures légères, probablement horizontales. Quant aux deux derniers [S1-39 et ST3-2], ils ne présentent aucune particularité typologique.

Environ une douzaine de grands fragments de panse, vraisemblablement d'une même jarre [S1-41 + ST3-3.6.18.19. 25.27. 30.42] (fig. 102,9) d'un peu plus de 50 cm de diamètre, ont également été exhumés de la structure ST3. Ils pèsent environ 435 g. Réalisés en pâte grossière sombre, certains tessons ont été oxydés partiellement. Les surfaces portent des traces de modelage et de raclage d'orientation variée. Il est impossible de restituer le profil de ce récipient fragmentaire.

Comme rappelé ci-dessus, le début de la réoccupation des rives lacustres au Bronze final, vers 1060-1050 av. J.-C., est actuellement attribué en chronologie relative au HaB1, en raison de la présence systématique, dans les couches les plus anciennes, de bronzes typiques de cette phase. Il n'en demeure pas moins que ces stations ont livré, tant des bronzes que des céramiques de style ou partiellement de tradition HaA2, qui fournissent des parallèles intéressants pour notre mobilier, car ces éléments palafittiques sont, au moins grossièrement, datés dendrochronologiquement par les couches qui les contenaient. Les collections publiées de cette phase sont peu nombreuses et les meilleures comparaisons proviennent de Greifensee-Böschen (ZH) (1047-1046 av. J.-C.) et d'Hauterive-Champréveyres (NE) couche 3 zones A et B (1054-1037 av. J.-C.) et couche 4/5 (avant 1050 av. J.-C.), par contre les stations de Zürich-Großer Hafner (ZH) couche 3 (1055 av. J.-C.) et de Zug-Sumpf (ZG) niveau inférieur (1056-994 av. J.-C.) n'amènent rien de concluant. Quant à l'ensemble 3 de Chens-sur-Léman-Tougues (Haute-Savoie) (1071-1038 av. J.-C.), il se révèle trop différent du point de vue de la typologie céramique. Au Greifensee, où la céramique de style HaA2 est bien représentée, on peut mentionner plusieurs écuelles à rebords décrochés, parfois avec des fonds ombiliqués[24]. À Hauterive, la couche 4/5 a livré un gobelet à épaulement décoré de cannelures obliques pendant sous des cannelures verticales, décor qui se retrouve aussi plus tardivement, et des rebords décrochés, mais sur des écuelles évoluées à degrés internes[25]. Dans la couche 3, on retrouve une seule écuelle de style HaA2 à rebord décroché et décor de guirlandes réalisées au peigne, un pied de coupe déjà mentionné ci-dessus, des vases à épaulement larges, toutefois moins anguleux que le nôtre ou à rebord travaillé, et au moins un vase biconique de profil proche de celui de la structure ST3, mais à rebord doté d'une cannelure interne[26].

Il convient également de noter que le mobilier de la structure ST3 ne trouve aucun parallèle avec celui de l'incinération 3 de Lausanne-Vidy (VD), proche géographiquement et datée du HaB1 ancien, ce qui nous semble conforter son antériorité[27].

L'habitat terrestre de Bavois-En Raillon (VD), aussi proche géographiquement du site de Vufflens, a livré des couches attribuées au HaA[28]. L'anomalie A 122, nappe charbonneuse sans matériel associé appartenant à la couche 5a du HaA2, a fourni une date C14 pour cette phase avec un intervalle à un sigma entre 1290 et 1040 av. J.-C.[29]. Dans ce niveau, on retrouve plusieurs éléments morphologiques et ornementaux observés sur nos pièces, soit des écuelles à rebord décroché, dont une à base concave, un fragment de pied, des décors au peigne à dents rigides et des cannelures orthogonales[30]. Dans la couche 4c sus-jacente, qui correspond *grosso modo* à la même phase chronologique, il faut noter la présence de cannelures obliques ; on observe toujours l'agencement orthogonal des cannelures et les décors au peigne[31]. La couche 3 enfin a livré, elle aussi, les mêmes traits typologiques – écuelles à rebord décroché, décors au peigne à dents rigides parfois combinés avec des cannelures, cannelures obliques et agencement orthogonal – et plus remarquables encore, des vestiges d'un vase à épaulement large et d'un autre biconique, rappelant les deux pièces de Vufflens[32]. Les niveaux 5a à 3 semblent plus ou moins contemporains, preuves en sont deux fragments d'écuelles à la morphologie et au décor identiques provenant de ces deux couches[33]. L'analyse d'un échantillon de charbons prélevés sur un large secteur de la couche 3b a même fourni une date plus ancienne que celle de l'anomalie A 122 de la couche 5a, soit une fourchette comprise entre 1440 et 1260 av. J.-C. (68,2%)[34].

Le recoupement des informations culturelles et chronologiques énumérées ci-dessus nous permet d'établir le diagnostic suivant. D'une part, les meilleures comparaisons signalées, bien que peu nombreuses, proviennent du site vaudois de Bavois et des stations littorales neuchâteloises. L'ambiance culturelle générale correspond au Rhin-Suisse-France orientale, mais est marquée par une spécificité régionale du Plateau de Suisse occidentale. Chronologiquement, le décor peigné nous donne un *terminus post quem* HaA2, alors que le décor combiné de cannelures orthogonales est fréquent du BzD au HaA2, bien que ce motif se retrouve occasionnellement sur des pièces tardives. La morphologie anguleuse des vases à épaulement et biconique cadre parfaitement avec cette attribution, qui est renforcée par le rebord à segmentation interne de la coupe.

L'intérêt exceptionnel de la structure ST3 réside dans le fait qu'il s'agit, en Suisse occidentale, du premier ensemble funéraire attesté pour le HaA2, phase représentée dans l'ensemble

[24] Eberschweiler *et alii* 1987, pl. 1, 5.12-13.17-18 ; 2, 1.3 ; 3, 1-3.
[25] Borrello 1993, pl. 4, 4 ; 15, 1-2 ; 17, 3.
[26] Borrello 1993, pl. 125, 6 ; 126, 2 ; 128, 5 ; 131, 1-7 ; 132, 1-4.
[27] Kaenel et Klausener 1990 : tombe 3 (attribution chronologique actualisée).
[28] Vital et Voruz 1984, couches 5b, 5a, 4c, 4b, 4a et 3.
[29] B-3610 : 2960 ± 70 BP.
[30] Vital et Voruz 1984, fig. 64, 1013.1257.409.1340.1136 ; 65, 562 ; 66, 1163.1553.1654.1628.
[31] Vital et Voruz 1984, fig. 68, 1248.144.1230.
[32] Vital et Voruz 1984, fig. 75, 688.857 ; 77, 1709. 834. 739. 709. 740.72.542.
[33] Vital et Voruz 1984, 89-90, fig. 64, 409 et 75, 857. On peut même se demander s'ils n'appartiennent pas à la même pièce !
[34] B-3608 : 3100 ± 70 BP.

Sites	ST	Gv	Tv	Pr	Vb	Bronzes	Bibliographie
Ballern-Ortsteil Rech (Merzig-Wadern)	T.D4	1+1	-	2	2	–	Kolling 1968, pl. 23, 1-7
Hargesheim-Hauptstrasse (Kreuznach)	T.	1+1	-	2	2	couteau	Mainzer Zeitschr. 52, 1957, 105, fig. 4
Kandel (Germersheim)	T.	1+1	-	2	2	–	Zylmann 1983, pl. 43, C
Zurzach AG Himmelreich Schlosspark	T.3	1+1	-	2	2	–	Gutzwiller 1994, pl. 3, 7-10; 4
Beringen SH Unterer Stieg	T.1961	1+1	-	1	2	–	Höneisen 1984, 188, fig. 16
Niederweis (Bitburg)	H.17	1+1	-	1	2	bracelet	Kolling 1968, pl. 7, 1-11
Muttenz BL Im Lutzert	T.	1+1	-	1	1 ou 2	–	Tauber 1982, 181, fig. 16
Ballern-Ortsteil Rech (Merzig-Wadern)	T.A9	1+1	-	1	1	2 épingles + 2 annelets + frgts	Kolling 1968, pl. 16
Nackenheim-Oppenheimer Berg (Mainz-Bingen)	T.	1+1		1	1	2 bracelets + 2 spirales	Richter 1970, pl. 87, A
Niederhochstadt (Südliche Weinstraße)	T.	1+1	-	1	1		Kilian 1972, fig. 42
Wahnwegen (Kusel)	T.2	1+1	-	1	1	couteau + rasoir	Zylmann 1983, pl. 82
Singen (Singen) Am Hohentwiel II	T.109	1+1?	-	1	1	2 tiges d'épingles + 3 annelets + 2 tubes spiralés + pointe de flèche	Brestrich 1998, pl. 3
Irlich-Flur 3 (Neuwied)	T.	1+1	-	-	2	épingle	Dohle 1970, pl. 24, A
Barbelroth (Südliche Weinstraße)	T.6	1+1?	-	-	2	–	Zylmann 1983, pl. 4, C
Lingolsheim (Bas-Rhin)	T.II	1+1	-	-	1	–	Forrer 1937, pl. XX, II
Frankenthal-Eppstein (Frankenthal)		1+1?	-	-	1	rasoir	Zylmann 1983, pl. 14, B
Ballern-Ortsteil Rech (Merzig-Wadern)	T.A10	1	-	2	3	–	Kolling 1968, pl. 14, 3-13; 15, 2
Hüfingen-Mühlöschle (Donaueschingen)	T.2	1	-	2	3	couteau	Sangmeister 1962, pl. 3, 2-7; 4, 1
Hochstadt (Südliche Weinstraße)	T.	1?	-	2	1	couteau	Zylmann 1983, pl. 40, A
Feldkirch-Hartheim (Freiburg)	T.5	1	-	1	2		Kimmig 1940, pl. 21, A
Wallertheim (Alzey-Worms)	T.1	1	-	1	2	tige d'épingle + spirale + frgt	Eggert 1976, pl. 23, B
Ballern-Ortsteil Rech (Merzig-Wadern)	T.D12	1	-	1	1	–	Kolling 1968, pl. 24
Ballern-Ortsteil Rech (Merzig-Wadern)	T.A21	1	-	-	2		Kolling 1968, pl. 18, 3-6
Vufflens-la-Ville VD En Sency	**ST3**	-	x	**1 ou 2**	**2**	**épingle + frgt**	-

Fig. 103. Choix de quelques incinérations HaA2(/B1) de Suisse, Allemagne du Sud-Ouest et France orientale ayant livré un mobilier dont la composition peut être rapprochée de celle de ST3 (ST : structure et n°, Gv : grand vase à rôle architectural probable + couvercle, Tv : présence de tessons d'un grand vase, Pr : petits récipients, Vb : vase biconique).

du pays, essentiellement par du mobilier palafittique peu abondant, mélangé à des éléments HaB1, par des habitats attribués largement aux phases HaA2-B1 et par de très rares complexes. Il faut quand même mentionner deux habitats terrestres, datés précisément du HaA2, notamment par des écuelles à rebord décroché, qui ont été fouillés partiellement dans le canton du Jura, à Glovelier-Les Viviers en 1989 et à Boécourt-Les Montoyes en 1989-90[35]. Dans le domaine funéraire, en 1992, A. Matter recensait sur le Plateau seulement deux tombes du HaA2, situées dans le nord de la Suisse: Beringen-Unterer Stieg (SH) et Muttenz-Im Lutzert (BL)[36]. On peut y rajouter la tombe 3 de Zurzach-Himmelreich Schlosspark (AG) mise au jour en 1986, bien que datable plutôt du HaA2/B1[37].

À partir du BzD, M. Primas constate une modification du rite funéraire avec la prédominance du dépôt d'un service dans les tombes, selon des modalités régionales[38]. On retrouve des compositions similaires, avec les mêmes classes de récipients, mais pas forcément un nombre identique de pièces, dans un grand nombre de sépultures d'Allemagne du Sud-Ouest, celles de Suisse et des exemples de France orientale (fig. 103); quelques tombes riches ou particulières se distinguent toutefois du reste du corpus. Ceci confirme, typologie des vases à l'appui, les affinités culturelles qui lient notre région aux groupes culturels adjacents et une certaine analogie des rituels

[35] Guélat, Rachoud-Schneider *et alii* 1993.
[36] Matter 1992, 309.
[37] Gutzwiller 1994, 10-11, fig. 6, pl. 3, 7-10 ; 4.
[38] Primas 1995, 203.

funéraires. Les sépultures du HaA2 comprennent régulièrement les classes de récipients suivantes :

- un grand pot ou une jarre, souvent décrit comme une cinéraire. Comme l'a proposé P. Moinat, il s'agit en fait d'un élément architectural, qui contient la totalité ou au moins la plus grande partie des autres vestiges ; il n'entre plus alors dans le mobilier funéraire[39] ;
- une grande écuelle peut servir de couvercle à la jarre, mais ce n'est pas systématique, et on peut alors aussi l'inclure dans l'architecture et, par conséquent, l'exclure du mobilier proprement dit ;
- un ou plusieurs petits récipients (bol, tasse ou petite écuelle), en moyenne de un à deux ;
- un ou plusieurs vases biconiques, en moyenne de un à trois.

À cela s'ajoutent souvent un lot de tessons trop fragmentaires pour être attribués à une classe précise et, éventuellement, des objets de métal, soit des éléments du costume, des objets personnels, de la parure ou des armes. L'état de conservation des éléments qui composent le mobilier funéraire ne dépend pas exclusivement de facteurs postdépositionnels. Il semble clairement que pour les incinérations une partie ou tout le mobilier a séjourné sur le bûcher et qu'il n'a pas été récolté ensuite dans l'intégralité de tous ses composants.

Lorsque le grand pot est conservé dans une proportion importante, au moins la moitié, et que son volume lui permet de contenir le reste des vestiges, il s'agit à proprement parler d'une tombe en jarre et dans les exemples choisis, qui se fondent en grande partie sur la liste dressée par L. Sperber[40], ils représentent la majorité des cas. Parfois le grand pot grossier ou la jarre ne sont représentés que par quelques tessons. Ainsi dans la ST3 de Vufflens, on observe, malgré la fragmentation : une coupe/écuelle, deux vases biconiques, peut-être un petit bol/(tasse) et quelques tessons d'un grand récipient grossier, ce dernier est toutefois beaucoup trop incomplet pour qu'il s'agisse d'une urne ou d'un élément architectural principal. Ils symbolisent peut-être simplement cette dernière.

Dans sa typologie des architectures funéraires, P. Moinat a classé la ST3 de Vufflens dans le groupe des tombes en fosse circulaire, forme ancienne qui se développe apparemment du XIII^{e} au X^{e} s. (BzD au HaB2) et qui regroupe, à l'intérieur d'un périmètre restreint, la totalité des vestiges – restes incinérés, viatique et offrandes – sans distinction, contrairement à ce qui est le cas pour les architectures à coffres rectangulaires, dont certaines sont contemporaines des fosses circulaires[41].

[39] Moinat et David-Elbiali 2003, 179.
[40] Sperber 1987, 318-320.
[41] Moinat et David-Elbiali 2003, 193 et 213.

Les incinérations de la fin du Bronze final et/ou du Premier âge du Fer

Situées à l'ouest du tumulus, deux incinérations se trouvaient dans la zone déjà dégagée par la pelle mécanique (fig. 4). Du fait des terrassements, leur insertion stratigraphique n'est pas connue, mais dans les deux cas il est possible de restituer une partie des gestes qui ont accompagné ces deux individus dans leur dernière demeure.

La première, la structure ST13, n'est pas datée précisément. Elle contenait quelques fragments de céramiques attribuables à la fin du Bronze final (Hallstatt B2/B3) ou au Premier âge du Fer. La seconde, la structure ST8, est datée par le mobilier métallique du Hallstatt D1.

La structure ST13

La structure ST13 se trouve à une dizaine de mètres à l'ouest du centre du tumulus. Elle a été fortement endommagée par les travaux de la pelle mécanique qui a ici entièrement enlevé la couche de sables oxydés. Le fond de la structure, soit les 25 derniers centimètres environ, était toujours en place et permet de restituer quelques éléments du dépôt de l'incinération. Les vestiges osseux carbonisés sont déposés tous ensemble dans l'angle nord-est d'une fosse de forme carrée de 90 cm de côté (fig. 104). La constance de l'épaisseur de la couche de sables oxydés sur l'ensemble du site (0,5 à 0,7 m) permet d'estimer que la profondeur de la fosse à l'origine devait être sensiblement égale aux côtés du quadrilatère. Les premiers os n'apparaissent qu'au deuxième décapage sous les dernières traces du travail de la pelle mécanique, ce qui tend à montrer que nous disposons de la totalité des fragments osseux incinérés déposés dans la structure. Le mobilier d'accompagnement, uniquement céramique, a par contre été partiellement touché par ces travaux. D'après le type de pâte et les collages avec des tessons trouvés parmi les os, il a pu être récupéré, du moins en partie.

Architecture

Si la portion conservée de la structure nous paraît trop faible pour restituer une architecture, on peut cependant relever la particularité de la forme observée de la fosse d'après les limites sédimentaires. Cette forme quadrangulaire correspond à de nombreuses observations faites sur des incinérations du Bronze final notamment dans la région lémanique, mais également en Allemagne du Sud et dans le Jura français[42].

[42] Elle est comparable aux incinérations en coffre de dalle II, XI et XVII de la nécropole du Boiron à Tolochenaz (VD) près de Morges (Beeching 1977), à certaines incinérations de Vidy à Lausanne (VD), tombes 3, 9 et 14A (Kaenel et Klausener 1990) ainsi qu'à la stucture 38 de Lausanne-Vidy et à la tombe 70 de Pully-Chamblandes (VD). Ces architectures quadrangulaires couvrent une grande aire géographique à la fin du Bronze final et vraisemblablement au Premier âge du Fer (Moinat 2000).

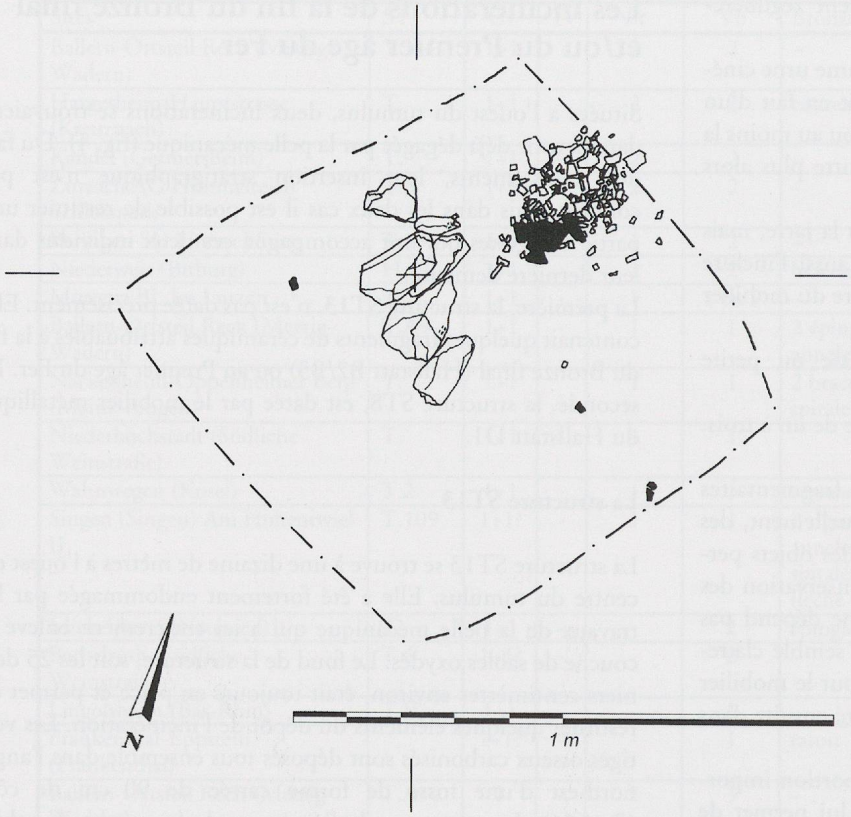

Fig. 104. Structure ST13 (Premier âge du Fer). Plan de ST13 avec limites de la structure au niveau des deux derniers décapages, mobilier céramique (noir), os calcinés et pierres supérieures dans l'axe central.

Ossements incinérés

Le nombres d'os incinérés découverts dans la structure ST13 est de 1306, pour un poids de 150,8 g[43]. Le taux d'identification précise est de 48,9% alors que le taux d'identification globale atteint 72,5%. Tous les fragments humains identifiés semblent appartenir au même individu. Le sujet incinéré est un enfant âgé d'environ 6 ans d'après le stade de développement dentaire. À ces fragments s'ajoute un métapode de bovidé[44], également calciné.

Les os calcinés sont très petits, avec un poids moyen de 0,1154 g, ce qui rend les déterminations très difficiles. Les fragments de crâne sont facilement reconnaissables, de même que les diaphyses des os longs, mais il n'est souvent pas possible de distinguer, parmi les fragments d'os spongieux, les débris d'épiphyses d'os longs des parties d'os du carpe et du tarse. Nous n'avons pas pu démontrer la présence d'ossements des extrémités mais on ne peut pas en conclure qu'ils sont absents. Le crâne est assez nettement surreprésenté (40,6%) par rapport à son pourcentage de poids normal (env. 20%). On sait que chez les jeunes enfants, le volume de la tête par rapport au reste du corps est plus élevé que chez les adultes. Cette différence n'est pas quantifiée en fonction de l'âge mais elle explique en partie la présence d'un poids de fragments de crâne plus important que celui attendu d'après le poids total des vestiges. Une deuxième raison peut être évoquée. Le poids moyen des fragments de crâne est de 0,4 g, soit des fragments beaucoup plus gros que ceux des autres parties du squelette. On peut évoquer une destruction différentielle liée au fonctionnement du bûcher, le crâne ayant mieux résisté que le reste du corps à la crémation et de plus, lors de la collecte des os, il a été plus facilement prélevé. Nous ne pouvons donc pas retenir l'hypothèse d'une pratique rituelle privilégiant la récupération du crâne.

Les parties anatomiques sont toutes représentées dans chacun des 5 décapages principaux et le poids moyen des fragments ne varie pas. Il n'y donc pas d'organisation décelable dans le dépôt des vestiges osseux incinérés. Les os présentent tous les mêmes colorations, soit un blanc uniforme sur les faces externes et une teinte blanche grisâtre en face interne ou au milieu de la corticale. La crémation semble avoir été régulière sur toutes les parties du corps.

Étude du mobilier de la structure ST13

par Mireille David-Elbiali

Cette structure a été en grande partie rabotée et les quelques éléments céramiques qui lui sont rapportés ont tous été collectés sur la surface 5. Le plus intéressant est en pâte fine sombre et polie. Il se caractérise par un petit col incurvé très évasé et une épaule bombée, ce qui le rapproche de formes courantes à la fin du Bronze final (HaB2/3) et au Premier âge du Fer (fig. 109,10). Plusieurs fragments de panse semblent aussi appartenir à cette structure. Ils proviennent probablement tous du même vase. Les surfaces émoussées des cassures anciennes ne permettent plus des remontages directs, mais la texture de la pâte laisse peu de doutes à ce sujet. À l'intérieur du lot VF95/S5-3, deux tessons ont pu être recollés, ainsi que le plus

[43] Détails de l'étude dans l'annexe 5, p. 153.
[44] Détermination : Jacqueline Studer, annexe 7, p. 155.

grand fragment de ce même lot et le tesson VF95/S5-19. La forme du vase ne peut cependant pas être évaluée. La relative proximité avec l'incinération 8 pourrait suggérer la contemporanéité des deux structures.

La structure ST8

Cette incinération est située à 8 mètres à l'ouest du centre du tumulus, dans le mètre I5, à la limite de la zone préparée par la pelle mécanique pour séparer les graviers de l'humus et des niveaux oxydés. Elle prend place dans une petite fosse qui recoupe partiellement le bord nord-ouest du sommet de la structure ST4, la sépulture collective du Bronze moyen (fig. 4). Le sommet de la fosse n'est pas observable en raison du travail de la pelle mécanique, mais on peut estimer que sa profondeur ne dépassait pas 50 cm, au vu de l'altitude du sol avoisinant et de celle des fragments les plus profonds. Le sommet de la structure étant détruit, une partie des ossements incinérés et du mobilier (pl. 16) sont dispersés sur la surface des secteurs 1b et 5 ou contenus dans le tas de déblais formé par la pelle mécanique (fig. 105). Les dimensions des os incinérés et les caractéristiques du mobilier funéraire permettent d'attester que les vestiges déplacés aux alentours de la structure proviennent bien de cette dernière et non pas de la structure ST13, décrite ci-dessus.

Architecture

La partie conservée de la structure est trop faible pour pouvoir observer les traces d'une architecture qui aurait reçu les restes de cette incinération. Les éléments les plus profonds ne se situent qu'à 5 ou 6 cm sous le niveau du décapage mécanique. Ils forment un amas plutôt circulaire mais nous n'avons pas pu différencier un sédiment particulier qui contenait ces vestiges.

Ossements incinérés

Il est probable que nous ne disposons pas de tous les fragments déposés dans la structure en raison des perturbations occasionnées par la pelle mécanique, mais les éléments disparus sont certainement peu nombreux et n'affectent pas les résultats de l'étude.

L'ensemble des os incinérés attribuables à la structure ST8 se compose de 151 fragments pour un poids total de 122,55 g[45]. Le poids des fragments montre que seule une petite partie des os incinérés est présente dans la structure, soit environ 5% de la totalité du squelette. Si cette quantité peut paraître très faible, il est cependant très fréquent de rencontrer des sépultures à incinération d'adultes dont le poids total des ossements est comparable à celui-ci.

Le taux d'identification précise s'élève à 40,8% et le taux d'identification global à 94,5%. Tous les ossements semblent appartenir au même individu, aucun fragment de faune n'a pu être identifié avec certitude. Les os sont plutôt graciles avec une corticale d'épaisseur moyenne. Nous avons observé un fragment d'ischion dont la tubérosité ischiatique est en cours de synostose. Il s'agit donc d'un individu dont l'âge est compris entre 15 et 22 ans.

La majorité des os ont une couleur blanche, parfois crayeuse. Quelques-uns sont encore grisâtres, notamment un fragment d'aile iliaque, un fragment d'arc neural de vertèbre thoracique

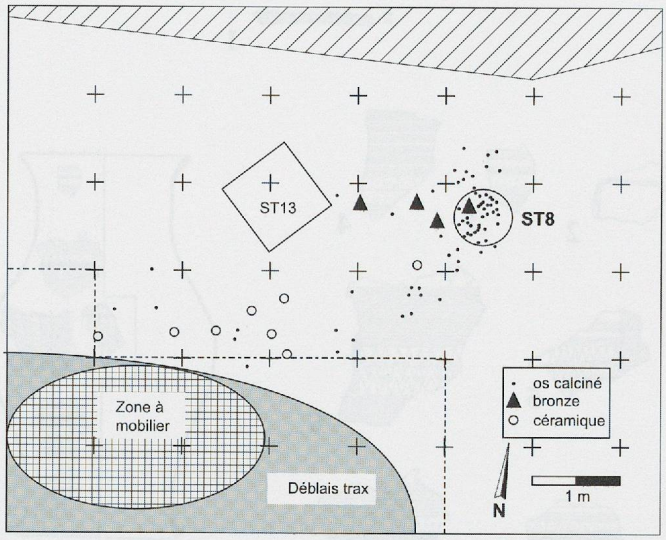

Fig. 105. Structure ST8 (HaD1). Plan de répartition du mobilier attribuable à la structure (céramique incertaine).

et la partie médullaire de la corticale de quelques fragments de diaphyses des membres inférieurs.

Toutes les parties anatomiques sont représentées, soit le crâne, le tronc, les membres et les extrémités. Les membres sont fortement surreprésentés au détriment de toutes les autres parties anatomiques. Ce fait peut trouver une explication si on le lie au poids moyen des fragments. Les os incinérés ont pour cette structure un poids moyen de 0,81 g, soit des fragments relativement gros. Le choix de recueillir surtout des gros fragments expliquerait cette surreprésentation des os des membres car les diaphyses (poids moyen 1,15 g) ont mieux résisté à l'éclatement que les autres os du squelette.

L'état de conservation de la structure ne permet pas de pousser plus loin l'étude de la répartition des restes humains, au niveau spatial ou stratigraphique.

Étude du mobilier de la structure ST8

par Mireille David-Elbiali

Sept fragments de fine tôle de bronze, en partie déformés par le feu, ont été découverts sur le site. Trois proviennent de la structure ST8 (fig. 106,2-4), deux du décapage de la surface S5 (fig. 106,7-8) et les deux derniers du tamisage des déblais de surface enlevés par la pelle mécanique (fig. 106,5-6). Formes et décors permettent d'identifier des morceaux de brassard(s) tonnelet(s) du Premier âge du Fer. L'ornementation comporte toujours des registres horizontaux de lignes parallèles associés, soit à une double ligne d'ocelles estampés (fig. 106,4), soit à un registre croisillonné encadré de lignes d'ocelles (fig. 106,7-8), soit encore à des registres verticaux de lignes parallèles encadrant des lignes en zigzag (fig. 106,5-6). Il est impossible

[45] Détails de l'étude dans l'annexe 5, p. 153.

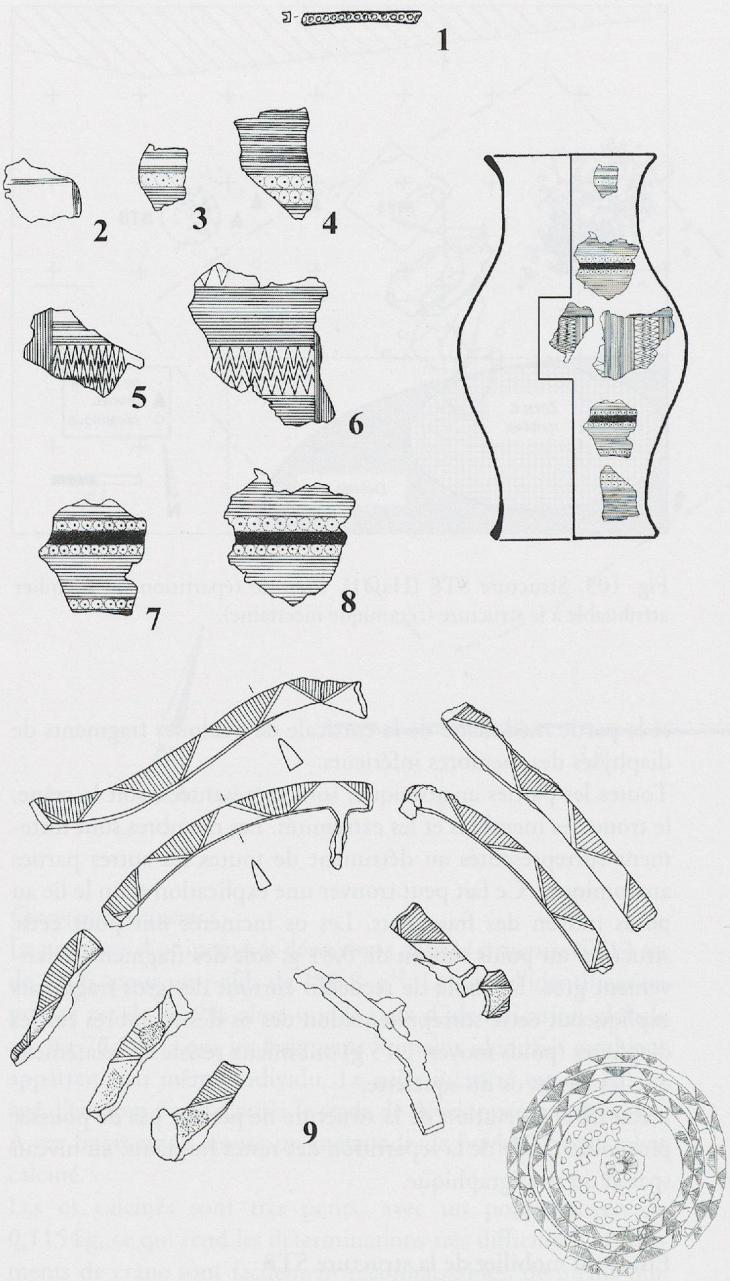

Fig. 106. Structure ST8 (HaD1). Fragments de bracelet, de brassard(s) tonnelet(s) et de disque ajouré en bronze (éch. 1:2) et propositions de reconstitution (disque ajouré de Rances VD T.7 repris de SPM IV 1999, fig. 19).

d'affirmer que ces fragments appartiennent à un seul brassard et donc d'identifier un type précis[46]. On peut toutefois relever qu'il s'agit probablement d'au moins une pièce large et que motifs et agencement du décor se retrouvent ensemble sur un exemplaire du type Obfelden défini par B. Schmid-Sikimić et provenant du site éponyme dans le canton de Zurich, l'élément le plus significatif étant les croisillons encadrés d'ocelles[47]. Ce type est diffusé surtout en Suisse orientale. Les brassards tonnelets constituent un des fossiles directeurs les plus caractéristiques du HaD1. Comme le montrent les cartes de répartition de P. Bichet et J.-P. Millotte et de K. Spindler, ils sont diffusés principalement en Franche-Comté et sur le Plateau suisse, ainsi qu'en Alsace et dans le sud-ouest de l'Allemagne, jusqu'en Bavière[48].

Avec les morceaux de brassard(s) tonnelet(s), le tamisage des déblais a livré un fragment de bronze mince et très étroit, décoré de coups de poinçon (fig. 106,1). Il pourrait s'agir des vestiges d'un bracelet de type Grossafoltern[49]. Dans le tumulus 2 de Grossaffoltern (BE), une telle parure a été retrouvée en contexte funéraire accompagnée d'un brassard tonnelet, ce qui permet de dater cet élément de la même phase que ce dernier (HaD1)[50].

Trois fragments de disque ajouré en bronze proviennent également de la structure ST8, alors que trois autres ont été exhumés lors du décapage des surfaces 1B et 5 et trois autres encore ont été révélés par le tamisage des déblais de la pelle mécanique (fig. 106,9). Ils semblent tous appartenir à la même pièce, partielle et fortement abîmée par le feu à certains endroits. Le décor permet de reconnaître un disque qui pourrait être du type Bevaix avec ses triangles hachurés, encadrés d'une double ligne[51]. Les cercles, d'au moins trois diamètres consécutifs, sont de section triangulaire. À l'un d'eux est soudée une tige transversale. Le diamètre maximum de la pièce semble avoisiner 15 cm, mais comme elle est fragmentaire, il n'est pas impossible que le disque externe fasse totalement défaut. Là aussi, l'association de disques ajourés et de brassards tonnelets dans des mobiliers funéraires, à Bevaix-Vauroux (NE) et à La Rivière-Drugeon (Doubs), permet de dater les premiers du HaD1[52].

Les vestiges découverts dans la structure ST8 et ses abords correspondent parfaitement au costume d'une femme de haut rang de Suisse occidentale entre le dernier quart du VII[e] et le début du VI[e] s. av. J.-C.[53]. Plusieurs sépultures à inhumation ont livré des éléments semblables, parfois associés. Les brassards tonnelets se répartissent en différents types dans le Jura français et sur l'ensemble du Plateau, avec aussi un exemplaire en Valais. Le type oriental d'Obfelden arrive jusque dans le canton de Berne, alors que les bracelets de type Grossafoltern sont surtout présents dans les nécropoles de la région Berne - Soleure et que les disques ajourés sont limités à la Suisse occidentale et à la Franche-Comté[54]. Le ou les brassards tonnelets enserraient les avant-bras, le mince anneau de type Grossafoltern était aussi porté comme un bracelet, quant au disque ajouré, il ornait la ceinture[55].

[46] Ils semblent avoir été portés seuls ou par paire et, dans ce dernier cas, ils ne sont pas forcément identiques entre eux.
[47] Schmid-Sikimić 1996, 89-90, pl. 24, 206.
[48] Bichet et Millotte 1992, fig. 77; Spindler 1983, fig. 3.
[49] Schmid-Sikimić 1996, 103-107, pl. 30, 274-275.277.
[50] Schmid-Sikimić 1996, pl. 97A.
[51] Schmid-Sikimić 1996, 180-181, pl. 66-70.
[52] Bichet et Millotte 1992, fig. 34; Schmid-Sikimić 1996, pl. 93C; 96D.
[53] Lüscher 1993, 140, fig. 38.
[54] Schmid-Sikimić 1996, pl. 85A, 86A, 90.
[55] On a retrouvé deux brassards tonnelets et deux bracelets de type Grossafoltern dans le tumulus 2 de Grossafoltern-Äschetenwald (BE) (Schmid-Sikimić 1996, pl. 97A). Ils semblent donc avoir été portés simultanément à chaque bras.

L'incinération Hallstatt D1 dans son contexte chronologique et régional

Si la structure ST13 n'apporte pas d'éléments nouveaux en raison de son flottement chronologique, la structure ST8 se révèle particulière, notamment dans le cadre des pratiques funéraires. L'évolution de ces dernières, de la fin de l'âge du Bronze final à la fin du Premier âge du Fer, se caractérise par un passage progressif de l'incinération vers l'inhumation. Il intervient relativement tôt en Suisse occidentale et se poursuit en direction de l'est avec un temps de retard[56]. Au Bronze final, l'incinération est la tendance générale. Au Hallstatt ancien, l'inhumation devient la règle pour les sépultures féminines alors que pour les hommes on conserve la tradition ancienne de l'incinération, sauf pour quelques sépultures particulières, dont les tombes à épée. Dès le Hallstatt moyen (Hallstatt D1), l'inhumation est généralisée en Suisse occidentale et au centre du Plateau, alors qu'en Suisse orientale, comme par exemple à Kloten-Homberg (ZH)[57] ou à Eschbach/Schmerikon-Balmenrain (SG)[58] et dans les Grisons[59], on trouve encore des incinérations avec un mobilier typiquement féminin ou masculin. La présence d'une incinération du Hallstatt D1 à Vufflens, contenant de plus un mobilier typiquement féminin, apparaît comme un événement exceptionnel pour la Suisse occidentale. Il ne faut cependant pas oublier que la grande majorité des fouilles de sépultures du Premier âge du Fer en Suisse occidentale ont eu lieu au XIX^{e} siècle et durant les premières décennies du XX^{e} siècle. Les documents de fouille, relevés graphiques et même descriptions générales, sont rares et restent souvent très vagues. Il se pourrait cependant, au vu de cette incinération de Vufflens, que d'autres sépultures de la même période, fouillées anciennement, soient également des incinérations, comme le suggèrent par exemple les descriptions de la tombe centrale du tumulus de Rances-Le Montet (VD)[60], et non pas une inhumation[61]. Plusieurs sépultures à incinération contemporaines sont également connues dans le Jura français. Il s'agit notamment de la tombe 2 du tumulus n° 1 de La Censure à Chaffois (Jura)[62], de l'incinération du tumulus du Tremblois à Savoyeux (Haute-Saône)[63] ainsi que les sépultures bituelles du tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)[64].

[56] Dunning 1992, 84-85 et Lüscher 1991, 19.
[57] Drack 1980.
[58] Nagy 1996.
[59] Conradin 1978.
[60] Kaenel 1990, 58 ; légèrement antérieure (HaC-D1) selon Schmid-Sikimić 1996, 191.
[61] Lüscher 1991, 29.
[62] Millotte 1991, 40.
[63] Piningre 1996, 156-158.
[64] Piningre 1996, 126-127.